

L'Insee interroge les jeunes sur leur insertion dans le monde professionnel avec l'enquête « Entrée dans la vie adulte ».

Du 1^{er} mars au 6 juillet 2023, cette enquête d'utilité publique sollicite les jeunes pour étudier leurs parcours de formation et d'insertion.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 1^{er} MARS 2023



L'enquête « Entrée dans la vie adulte » s'intéresse aux parcours des jeunes, de leur formation à leur insertion dans le monde professionnel. Un panel de 35 000 élèves tirés au hasard à leur entrée au collège en 2007 représente les 750 000 jeunes de leur génération. Tous les ans, ils sont interrogés sur leur situation (diplôme, emploi, logement, situation familiale).

Du 1^{er} mars au 6 juillet 2023, l'Insee sollicite les jeunes pour la dernière année d'enquête. Leurs réponses permettront d'éclairer les mesures de politiques publiques en matière de formation et d'insertion sur le marché du travail.

Une enquête d'intérêt public menée de 2007 à 2023

L'enquête « Entrée dans la vie adulte » (EVA) s'intéresse aux trajectoires d'un panel de 35 000 élèves depuis leur entrée en classe de 6^e en 2007. Ils sont aujourd'hui en grande majorité âgés de 27 ans. La *Depp** et le *Sies** se sont mobilisés successivement durant les premières étapes de leur parcours (collège, lycée et études supérieures).

Du 1^{er} mars au 6 juillet 2023, l'Insee interroge une dernière fois tous les jeunes du panel, dans le but de connaître leur situation actuelle.

Un appel à contribution d'un public difficile à mobiliser

La participation de chacun est essentielle afin de garantir la qualité des résultats et d'offrir une vision de la diversité des situations des jeunes dans notre pays. En effet, la réponse d'une personne représente celle de 22 jeunes. Ces données, une fois collectées et analysées, permettront à l'Insee d'éclairer les mesures de politiques publiques relatives aux problématiques actuelles rencontrées par cette génération (arrêt des études, difficultés en matière d'insertion professionnelle et d'accès à l'autonomie, relation entre diplôme et emploi).

Comment ça marche ?

Les jeunes du panel sont avertis par courrier postal ainsi que par mail du démarrage de l'enquête. Ils peuvent y répondre en 10 minutes sur Internet dès le 1^{er} mars. Ils renseignent des informations sur leur situation actuelle : formation et diplômes, situation vis-à-vis du travail (emploi, chômage, inactivité), conditions de logement, situation familiale. Leurs réponses sont strictement confidentielles. Elles servent uniquement à établir des statistiques.

Quelques résultats tirés des réponses à l'enquête de 2015

Huit ans après leur entrée en 6^e en 2007, quelle était la situation des jeunes en 2015 ?

- 45 % entamaient des études supérieures,
- 30 % restaient scolarisés dans le secondaire,
- 25 % avaient quitté, à titre définitif ou provisoire, l'école.

Parmi ceux qui suivaient des études supérieures, un peu plus d'un sur dix occupaient un emploi. Dans la moitié des cas, cet emploi était lié à leur formation (apprentissage, stage).

Pour ceux qui avaient déjà arrêté leurs études, peu diplômés, l'accès et les conditions d'emploi étaient difficiles : seuls 37 % occupaient un emploi, le plus souvent temporaire (CDD, intérim).

Les trois quarts vivaient encore chez leurs parents, même quand ils avaient un emploi.

Consultez la première étude de l'Insee réalisée à partir de l'enquête EVA :

À 18-19 ans, la moitié des jeunes envisagent leur avenir professionnel avec optimisme

Comment a évolué leur situation depuis ? L'enquête 2023 nous donnera des réponses.

Vous pouvez également consulter la **page dédiée à l'enquête EVA sur le site web de l'Insee**.

***Depp** : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance – Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse

***Sies** : Systèmes d'information et des études statistiques – Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

À propos de l'Insee :

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société française. Pour mener à bien ses travaux, il réalise notamment des grandes enquêtes auprès des ménages et des entreprises et mobilise des sources administratives. Disponibles sur insee.fr, les travaux de l'Insee sont utilisés par les pouvoirs publics, les administrations, les partenaires sociaux, les entreprises, les chercheurs, les enseignants, les journalistes et les particuliers. L'institut coordonne les travaux du service statistique public composé des services statistiques ministériels (SSM) qui réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence. Il conduit ses travaux en toute indépendance professionnelle.

Contact : Bureau de presse de l'Insee – 01.87.69.57.57 – bureau-de-presse@insee.fr